



Cours Moniteur Sportif Initiateur

Durant l'année 2015 la LFBTA propose d'organiser en partenariat avec l'ADEPS une formation de Moniteur Sportif Initiateur (MSIn)

Procédure d'inscription

Pour avoir accès à la formation le candidat doit avoir réussi les cours généraux Moniteur Sportif Initiateur.

Démarches à réaliser:

- Demander le dossier préliminaire au responsable de la formation.
- Compléter et renvoyer le dossier préliminaire.

Pour débiter une formation la fédération doit réunir 15 candidats, une fois le nombre atteint le responsable de la formation proposera un programme.

Un courrier sera ensuite adressé aux candidats les invitant à honorer le droit d'inscription.

Poids de la formation

La formation spécifique en tir à l'arc consiste à suivre, puis à réussir les examens des cours spécifiques organisés par LFBTA.

La formation spécifique comprend en temps présentiel: des cours théoriques et pratiques (37h – 80% de présence est requis pour avoir accès à l'examen) suivis d'examens (+/- 4h), des stages pratiques (20h) suivis d'une évaluation pratique après les stages (4h).

Diplôme

Le brevet MSI tir à l'arc est effectif après la réussite (ou validation) des différentes phases et étapes de la formation.

Les brevets dûment homologués par la Direction Générale du sport sont reconnus sur tout le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Participation financière

La participation financière concernant cette formation s'élève à 50 €. Celle-ci couvre les frais de dossiers, certains frais de formation et d'homologation auprès de l'ADEPS.

Si vous êtes intéressé par cette formation, merci de laisser vos coordonnées à la personne responsable et de demander la procédure d'inscription et le dossier d'inscription.

Responsable Formation des cadres

Marc Ronsse

Adresse mail : marc.ronsse@lfbta.be

Téléphone / GSM : 0476 521 038